

Contribution de l'agriculture périurbaine dans la « transition facteur 4 à l'échelle du territoire urbain durable

Proposition de communication au Colloque « les paysages périurbains, des héritages à une gestion différenciée des territoires » - 14 et 15 septembre 2011 - Blois

La ville durable est une « ville de proximité » qui répond aux objectifs volontaristes du **Plan Energie-Climat Territorial (PCET)** inscrit dans les lois Grenelle I et II. Son modèle de développement est guidé par le principe de proximité. Le projet urbain est basé sur l'entretien, la reconstruction, la réhabilitation, **la lutte contre l'étalement urbain**, la production d'énergies renouvelables locales, les déplacements « décarbonés » alternatifs à la voiture, la production de matériaux « biosourcés », le compostage et/ou la méthanisation de la matière organique des déchets municipaux, **les productions agricoles locales, les circuits de distributions locaux, la création de trames verte et bleue (TVB), la biodiversité, la détente... Dans cette optique la préservation et l'augmentation des terres agricoles est forte.**

La « transition facteur 4 » (diminution par quatre des gaz à effet de serre GES à l'horizon 2050) passe par **une nécessaire protection des socles agro-naturels périurbains.** Dans ce contexte, la théorie de VonThünen (exploitant et ingénieur agronome du XIXème siècle) retrouve tout son sens aujourd'hui avec la nécessité d'économiser les ressources fossiles, de dresser des bilans carbone en limitant le transport de marchandises, de créer de la valeur ajoutée pour l'économie locale.

Quelques collectivités locales ligériennes exemplaires de l'agglomération tourangelle anticipent et travaillent à leur Schéma de Cohérence Territoriale -SCOT- de seconde génération qui inclut la production maraîchère « pour une société post-carbone ». leur application est basée sur l'urbain, le mode d'habiter, de travailler, de se déplacer, de consommer, **de gérer les sols, la végétation, les milieux naturels et agricoles.** Les grandes lignes de leur projet sont calées sur les changements climatiques et le niveau des gaz à effet de serre (GES) (à maintenir ou à obtenir). Elles se traduisent dans les documents d'urbanisme (GES-PLU, GES-SCOT).

Les objectifs des PCET renforcent le verdissement des SCOT et PLU et s'ajoutent aux instruments de régulation du patrimoine foncier et de protection des sols tels que Zones d'Agriculture Protégées (ZAP) et Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) soumis à l'accord du département. Ces outils particulièrement adaptés à la protection des sols agraires sont malheureusement encore assez peu utilisés. Le déploiement de la loi Grenelle II devrait cependant renforcer ces dispositifs.

Le projet agricole urbain s'étend à l'intercommunalité qui se généralise et s'insère dans la planification territoriale. **Les élus ruraux de l'intercommunalité et les services locaux du Ministère de l'Agriculture ont un rôle fondamental à jouer lors de l'élaboration des outils d'urbanisme et de planification.**

A la lumière de cette nouvelle donne, le jeu d'acteurs se dessine... Quelles seront les intentions des élus, la capacité des collectivités à relever les défis de la « transition facteur 4 », et les circonstances qui pousseront les décideurs sur la voie de l'organisation de la société post-carbone au regard de la ville durable ?

Auteur : Brigitte Compain-Murez, Ingénieur, chercheur secteur de l'énergie, expert ville durable, concepteur-paysagiste ENSP, Présidente fondatrice de Saint-Fiacre Loire-Baratte, février 2011

**Société post-carbone, agriculture, paysage, nature
et identité culturelle pour la ville durable**

AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE POUR LA VILLE DURABLE



Le Val de la Baratte (Nevers, Nièvre), © photo Jean Goby

ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE
*Agriculture urbaine et périurbaine, paysage, environnement et
urbanisme pour la ville durable*

saint-fiacre58@orange.fr

Tel 06 10 39 57 26

www.loire-baratte.com

Pourquoi et comment protéger l'espace périurbain ? Agriculture, Paysage, biodiversité pour la ville durable

« L'étalement urbain ne cesse de s'amplifier au détriment des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains, au risque de perturber les équilibres écologiques et territoriaux » André Thévenot, Président de la FN Safer

Un constat alarmant :

- phénomène d'étalement urbain mal maîtrisé depuis la généralisation progressive de l'automobile (année 60)
- conflits d'usage à la marge des villes et tensions dans l'espace périurbain
- accélération de l'urbanisation des sols (de 54 000 hectares/an de 1982 à 1992 à 74 000 hectares/an entre 2006 et 2008 (le chiffre de 86 000 hectares/an a été annoncé le 22/11/2010 lors du séminaire Paysage des Etats généraux du paysage) Ce rythme dépasse largement la croissance de la population.

« Choisir l'aménagement du territoire et non le subir »
André Barbaroux, Directeur général de la FN Safer

Des enjeux apparaissent à la faveur du développement durable :

- nouvelles revendications de la société à la lumière des enjeux de l'espace périurbain et de ses potentialités multifonctionnelles : nourricières, paysagères, culturelles, identitaires, écologiques...
- recensement des espaces naturels urbains, périurbains et agricoles d'intérêt collectif par les collectivités locales responsables
- apparitions de bonnes pratiques GERPLAN (Alsace), Triangle Vert d'Hurepoix (91)...



Trésors des sables ligériens (Nevers, Nièvre)

© photo Jean Goby- Association Saint-Fiacre Loire-Baratte

L'agriculture urbaine et périurbaine est une aubaine pour le projet urbain :

- l'agriculture sert le projet urbain : « morceau de ville » au même titre qu'un stade sportif ou un patrimoine architectural
- l'interpénétration agriculture-ville présente la double logique de la nature en ville et de la ville protectrice de la nature
- le maraîchage, l'horticulture ou les vergers se prêtent aux activités agricoles urbaines et périurbaines et ont souvent un passé historique. Le potager du roi est un exemple d'agriculture urbaine intégrée au tissu urbain versaillais tout comme les Marais de Bourges (18).
- les productions de denrées agricoles alimentaires de proximité contribuent au Plan Climat-Energie Territorial (PCET)
- les circuits courts de distribution (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - AMAP) favorisent les liens entre consommateurs et exploitants
- les potagers familiaux créent du lien social et jouent un rôle économique et pédagogique
- le maraîchage et l'horticulture favorisent les projets d'insertion professionnelle
- la diversité de paysages répond à une demande sociale de nature



**Groupe d'étude du lycée agricole
sur le Val maraîcher de la Baratte (Nevers Nièvre)**

Photo Jean Goby (2010)

- les espaces naturels urbains et périurbains sont des lieux de vie et de conservation de la biodiversité
- la « transition facteur 4 » passe par une nécessaire protection des socles agro-naturels périurbains

Les politiques cherchent de plus en plus à maîtriser l'urbanisation et la disparition des exploitations agricoles. Valoriser productions et paysages s'inscrit dans les projets urbains (urbanistes et agronomes s'accordent sur la multifonctionnalité de l'espace périurbain). La préservation des aménités paysagères passe par la pérennisation de l'agriculture et par les contrats entre collectivités et agriculture.

Quelques outils de protection de la nature et des sols : Protections réglementaires (arrêtés préfectoraux ABP, biotope, RNN, RNR), ZICO, Natura 2000, ZNIEFF, Protection des espèces et des habitats, Trame verte et bleue (TVB), espaces naturels sensibles (ENS), Protection des sols : Zone d'agriculture protégée (ZAP), Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)